VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

Par PAUL H. TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

SUCCESSION DE FRANK A. FOX

No. 66,213 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

PAR PAUL H. TESSIER, ENCANTEUR—Bureau No. 632 Rue Gravier

JEUDI, 18 FEVRIER, 1915

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 janvier 1915, et signé le 11 janvier 1916, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Une certaine parcelle de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Chestnut et Camp, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos. 1038-1040 rue Milan, et comprenant une maison double à deux étages, avec six chambres, hall, bain, etc., de chaque côté. Le dit lot de terre est désigné par la lettre A d'après un croquis d'arpentage, par J. D. O'Reilly, ingénieur civil, daté le 14 janvier 1915, et mesure d'après le dit croquis trente-sept pieds, quatre pouces de face à la rue Milan, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Chestnut, entre lignes égales et parallèles.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, comme la première propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, par le croquis ci-dessus mentionné, par J. D. O'Reilly, et mesure trente neuf pieds de face à la rue Milan, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double, avec l'arrière à deux étages, contenant six chambres, hall bain, etc., de chaque côté.

3. Trois (3) certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro 2505 rue Marengo, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, Freret et Général Taylor. Les dits lots de terre sont désignés par les numéros un, deux et trois, d'après un croquis d'arpentage par J. D. O'Reilly, daté le 17 décembre 1911, et mesure en entier, d'après le dit croquis, quatre vingt dix pieds de face à la rue Marengo, quatre vingt dix pieds, sept pouces, quatre lignes de large sur la ligne derrière, cent vingt pieds, trois pouces, sept lignes, sur la ligne divisant les lots trois et quatre, et cent trente trois pieds, deux pouces, cinq lignes de profondeur et de face à la rue Freret. Le lot No. 1 formant le coin des rues Marengo et Freret. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à deux étages, contenant huit chambres, hall, bain, etc.

4. Deux (2) certains lots de terre dans le même district et ilet, comme la troisième propriété ci-dessus décrite, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro 4003 rue Freret, comprenant un cottage simple à deux étages contenant sept chambres, hall, bain, etc. Les lots ci-dessus sont désignés par les numéros 14 et 15, d'après le croquis plus haut mentionné, par J. R. O'Reilly, et mesurent ensembles, soixante pieds de face à la rue Freret; la même largeur derrière, cent vingt pieds, neuf pouces, sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Général Taylor. Le lot numéro 14 formant le coin des rues Freret et Général Taylor.

5. Dix (10) certains lots de terre, situés dans le même district et ilet, comme les propriétés troisième et quatrième plus haut décrites, désignés par les numéros 4 à 13, les deux compris, sur le dit croquis, par J. D. O'Reilly, et mesurant comme suit: Les lots Nos. 4 à 10, les deux compris, mesurent trente pieds de face, chacun, à la rue Marengo, et trente pieds, deux pouces, quatre lignes, chacun, en largeur sur les lignes derrière, par les profondeurs suivantes, à savoir: Lot No. 4 mesure cent vingt et un pieds, trois pouces, sept lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 3, et cent dix sept pieds, quatre pouces, deux lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 5. Le lot No. 5 mesure cent treize pieds, quatre pouces, cinq lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 6. Le lot No. 6 mesures cent neuf pieds, cinq pouces, une ligne, sur la ligne le divisant du lot No. 7. Le lot No. 7 mesure cent trente cinq pieds, dix pouces, trois lignes, sur la ligne du côté le divisant des lots Nos. 6 et 12, et cent trente et un pieds, dix pouces, six lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 8. Le lot No. 8 mesure cent vingt sept pieds, onze pouces, une ligne, sur la ligne le divisant du lot No. 9. Le lot No. 9 mesure cent vingt trois pieds, onze pouces, cinq lignes, sur la ligne le divisant du lot No. 10. Le lot No. 10 mesure cent vingt pieds de face et de profondeur à la rue Sud Robertson. Le lot No. 11 mesure trente trois pieds, six pouces, six lignes de face à la rue Sud Robertson, cent vingt pieds, neuf pouces, sept lignes de profondeur et de face à la rue Général Taylor, entre lignes égales et parallèles. Les lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun, trente pieds, deux pouces, quatre lignes à la rue Général Taylor, par soixante pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les propriétés troisième, quatrième et cinquième décrites, comprennent l'ilet entier de terre borné par les rues Marengo, Général Taylor, Freret et Sud Robertson, et mesurent trois cents pieds de face à la rue Marengo, trois cents et deux pieds, six lignes de face à la rue Général Taylor, cent quatre vingt treize pieds, deux pouces, cinq lignes de face à la rue Freret, et cent cinquante trois pieds, six pouces, six lignes de face, à la rue Sud Robertson, et seront offerts en bloc et séparément comme les propriétés, troisième, quatrième et cinquième ci-dessus décrites. La vente est sujette au droit de perception des baux et loyers, s'il y en a.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, au gré de l'acquéreur; les billets portant un intérêt de sept pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement complet; les dits billets garantis par hypothèque spéciale, et liens et privilèges de vendeur sur les dites propriétés; et sont aussi comprises toutes les clauses usuelles et de coutumes de garantie. Les acquéreurs devront payer en sus et au-delà de leurs enchères, toutes les taxes dues pour l'année 1915, le coût des certificats, et les frais de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. W. ROBINSON,
E. M. STAFFORD, Avocats.
jan—17,24,31 fév—7,14,18

Par FITZPATRICK & TILL, INC. Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complets, Boites, etc.

dont un grand nombre contiennent des marchandises de valeur

À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

Mardi, le 23 Février, 1915, à 9:30 A. M. précises

Pour le compte de qui cela peut concerner, par ordre de la "Importer's Bonded Warehouse," d'après les provisions de l'Acte 124 de 1890 et 167 de 1898, réglant la vente des marchandises en emmagasinage et la façon dont on doit disposer du montant qu'elles rapportent.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite. Dépôt exigé. HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
fév—9,21,23

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide résidence simple à deux étages

No. 1128 RUE WEBSTER ENTRE PERRIER ET COLISEUM

SUCCESSION DE FREDERICK C. STOCKDELL

No. 110,838 Cour Civile de District, Division "E"

AUX ENCHÈRES JEUDI 25 FEVRIER 1915 À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne

Par et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 18 janvier 1915 dans la cause ci-dessus intitulée et numérée et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques le JEUDI 25 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans en l'ilet borné par les rues Webster, Perrier et Coliseum, et l'avenue Henry Clay, laquelle portion de terre est désignée par la lettre M sur un croquis fait par L. Daney, ingénieur civil, daté le 22 novembre 1904, attaché à l'acte ci-après mentionné, et d'après lequel le dit lot commence 104 pieds de la rue Perrier et mesure 46 pieds, 1 pouce et 6 lignes face à la rue Webster, la même largeur sur le derrière par une profondeur sur le côté vers la rue Perrier, de 137 pieds, 8 pouces et 5 lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Coliseum de 128 pieds, 2 pouces et 7 lignes et est composé de tout le lot original No. 5 et une partie des lots originaux 4, 6 et 21 d'après un croquis privé attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 3 novembre 1903. Acquis le 1er octobre 1914, acte devant Fred Zengel, notaire, enregistré au livre des aliénations 273, folio 48, et au livre des hypothèques 1153, folio 65. Les améliorations comprennent une bâtisse simple à deux étages, hall, salon, salle à manger, cuisine-office, 4 chambres à coucher, 3 bains, grenier, chambres de domestiques, gas, électricité, améliorations sanitaires.

CONDITIONS — Comptant; le loyer appartiendra au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. L'acheteur aura à payer les taxes de 1915 et aussi pour l'acte de vente qui sera passé devant Geo. W. Flynn, et aura à déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication à LIONEL M. RICAU, Encanteur.
jan—24,31 fév—7,14,21,25

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 7329 rue Burthe, au coin de la rue Lowerline, dans l'ilet des rues Pine et Elm.

James A. Stewart vs. la Pine Grove Realty Company, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,110 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Greenville et dans l'ilet numéroté quatre-vingt-un, qui est borné par les rues Lowerline, Pine, Burthe et Elm, autrefois Troisième. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 10me jour de mai, 1873, et formant le coin des rues Burthe et Lowerline. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue Burthe, par une profondeur et façade sur la dite rue Lowerline de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
ShérifCivil, Paroisse d'Orléans.
L. DE POORTER,
Avocat pour le demandeur.
fév—13,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, No. —— rue Monroe, entre les rues Marks et Peach.

Mme Thresa Rzehak vs. Pine Grove Realty Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,912 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet désigné par le No. 308 A sur le vieux plan de Carrollton, numéro nouveau 638, sur le nouveau plan du Septième District, lequel ilet est borné par les rues Marks, Monroe, Eagle (anciennement Mary) et Peach (anciennement Eighteenth), désigné par les numéros onze et douze (11 et 12) sur un plan du dit ilet fait par Henry C. Brown, député voyer de la ville, daté le 21 août 1903, d'après lequel plan les dits lots 11 et 12 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Lot No. 11 commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Monroe et Marks, et lot No. 12 commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Monroe et Peach.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE W. FLYNN et JULES A GRASSER,
Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District, consistant en 9 97/100 acres.

Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. Eugène Colombel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,803 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division G, désigné par le numéro un, et borné par la façade par Dwyer Road, et sur un côté par un petit chemin reliant Dwyer Road et Vincent Road, et sur l'autre côté par le lot numéro deux, et sur le derrière par la continuation de Vincent Road, le dit lot mesurant sur le derrière quatre cent cinquante pieds par une profondeur sur le lot numéro deux de neuf cent soixante six huit et huit dixièmes de pieds et par une profondeur sur l'autre côté (sur le chemin reliant Dwyer et Vincent Roads) de neuf cent quarante deux et deux dixièmes de pieds, contenant neuf et quatre vingt dix sept centièmes d'acres, laquelle dite portion de terre se trouve entièrement dans la section trente et un township onze S. R., treize Est, le tout d'après un plan de Warren B. Reed, ingénieur Civil, daté le 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, attaché à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire, entre les avenues Slidell et Opelousas.

Third District Building Association vs. Mme Cornelia Reynolds, épouse de Kenneth R. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme lot numéro douze de l'ilet No. 128, qui est borné par la rue Elmire et les avenues Opelousas, Pacific et Slidell, le dit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Elmire, par cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations du dit lot étant désignées par les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
fév—5,12,19,26 mars—5,10,11

Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mamie Guénard, épouse de John Bonck — No. 111,195 — Cour Civile de District, Division B.

Vente d'un cottage attrayant, No. 3038 rue Urquhart, à l'encan, MERCREDI, 17 mars, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1165 — Vendront à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 10 février 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Clouet, Marais et Héliciana, désigné comme lot No. 24 sur un plan tracé par P. C. Boudousquié, lequel lot mesure 30 pieds de face sur la rue Urquhart par 171 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Cette propriété porte le numéro municipal 3038 rue Urquhart.

CONDITIONS — Comptant; toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1915 doivent être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du montant de son enchère. L'acquéreur devra déposer dix pour cent au moment de l'adjudication. Les taxes de vente doivent être passés pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéruer.
fév—14,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Carney — No. 109,893 — Cour Civile de District, Division C.

Vente de propriété de valeur et productive de revenus. Entièrement à l'épreuve des rats et en bon état. Nos. 2134-36 rue Poydras et 708 rue Galvez. Magasin et maison occupés comme épicerie et café, et cottage faisant face à la rue Galvez. 2119-21 rue Lafayette, cottage double. 2126-28 rue Poydras, cottage double. A l'encan, MERCREDI, 10 mars, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encanteur, bureaux No. 609 rue Commune, Phone Main 1165. — Il sera vendu à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 2 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par C. A. Hedeln, le 44 avril 1855, déposé en l'étude T. O. Stark, alors un notaire public, le dit lot mesurant d'après le dit plan 33 pieds et 5 lignes de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond; 68 pieds et 2 lignes de face et de profondeur sur la rue Galvez, et 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes de l'autre côté, le séparant du lot No. 40. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2131-36 rue Poydras et 708 rue Galvez.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, ilet No. 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevea) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire public de cette ville, et mesurant en mesure anglaise, 32 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Lafayette, plus ou moins, 75 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Johnson, par 73 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Galvez; 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond. Cette propriété porte les numéros municipaux 2119 et 2121 rue Lafayette.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 4, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, d'après un plan par L. Bringier, daté du 20 avril 1839, déposé en l'étude de D. McCay, alors notaire, et mesure 33 pieds, 1 pouce de face sur la rue Poydras, 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de large sur la ligne du fond par 69 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur les lignes qui divisent les lots Nos. 8 et 9 et 71 pieds, 10 pouces sur la ligne de division de 8 et 11 en profondeur et en conformité avec le dit plan. Toutes mesures plus ou moins. Cette propriété porte les numéros municipaux 2126 et 2128 rue Poydras.

CONDITIONS — Comptant; le vendeur ayant droit à tous les loyers jusqu'au passage de l'acte. Actes de vente devant George W. Flynn, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.
fév—7,14,21,28 mars—7,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme G. Gourgue, veuve de Bernard von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,021 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Helen von Schlemmer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWARD P. KLEINERT, Avocat.
fév—11,17,21

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli — No. 105,969 — Cour Civile de District, Division E.

Lots de valeur du Troisième District; 4 lots sur France, entre N. Robertson et N. Claiborne, en l'ilet Lesseps. Propriété de choix à Slidell, Lne., situés sur la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

Aux enchères, MERCREDI, 17 février 1915, Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur. — Vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 14 janvier 1915 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée, la propriété suivante à savoir:

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue N. Claiborne, sur un croquis attaché à l'acte ci-dessous mentionné, passé le 1er mai 1912. D'après le dit croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurant chaque trente et un pieds face à la rue France, la même largeur sur le derrière par une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, onze pouces. Le lot numéro neuf étant le plus près et se trouvant à une distance de soixante deux pieds, deux pouces et cinq lignes de l'avenue N. Claiborne. La même propriété achetée au nom de Joséphine Marshall, la deuxième femme du dit David J. Damelli, pendant le régime de communauté qui existant entre eux et la N. O. Homesite Co., Ltd., par un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 12, en l'ilet No. 16 de la Brugier Addition à la ville de Slidell, Paroisse St. Tammany Louisiane. Le dit ilet No. 16 qui contient le lot No. 12, est borne à l'ouest par la rue Troisième et à l'Est par la rue Quatrième et au Sud par l'avenue Terry. Le dit lot No. 12 a une façade sur l'avenue Teddy de 50 pieds et s'étend vers le Nord entre lignes parallèles et à une distance de 110 pieds d'après un plan officiel de la ville de Slidell, Lne, étant une part et une parcelle de cette terre transférée par Oscar R. Brugier à ce vendeur. Mme Alexandrine Duffon, veuve de feu Romain F. Brugier, d'après enregistrement au livre 46 à la page 430, etc., dans les enregistrements officiels de la Paroisse de St. Tammany, Lne.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et fera dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication. Et en outre l'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABEL, Avocat.
jan—17,24,31 fév—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm. A. McKeehan — No. 107,996 — Cour Civile de District, Division E.

Deux lots au coin de Flood et Derbigny.

Aux enchères MERCREDI, 17 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur. — Vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 12 janvier 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée, le suivant à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Flood, N. Derbigny, N. Roman et l'avenue Caffin, désignés comme lots S et T d'après un croquis de C. Uncas Lewis, en date du 6 mai 1910, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent à savoir: Lot T faisant le coin des rues Derbigny et Flood mesurant 31' 2" 6''' face à la rue Flood, par 115' de profondeur. Lot S mesure 31 pieds sur la rue Flood par 115' pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant John Wagner, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de la vente.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
jan—17,24,31 fév—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Philip J. Coyne vs. John Ed. Coyne, et als.

No. 110,764 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division B.

Propriété bien située à Algers, 609 avenue Pacific, aux enchères le MERCREDI, 3 mars 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugment lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé sur la rive droite de la rivière Mississipi, en face de cette ville connue comme la Brooklyn Warehouse Co., propriété désignée lot No. 3 de l'ilet No. 16 (maintenant ilet 114), qui est borné par l'avenue Pacific, les rues Eleonora, Evelina et Market (maintenant avenue Opelousas), d'après un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 29' 5" 4''' face à l'avenue Pacific par 123' 8" de profondeur entre lignes parallèles et consiste en un cottage simple contenant une galerie de face et six chambres, hangar, citerne, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915. Acte de vente devant Theodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Caroline Eichenlaub, veuve de John Strobel, vs. Magdalena Strobel, épouse de William Weltring.

No. 109,654 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division C.

Propriété de valeur du Troisième District. Dix lots dans la rue St. Bernard, entre Humanité et Pleasure, aux enchères, le MERCREDI, 3 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, sur la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, ensemble avec toutes les privilèges et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet désigné par le numéro quarante deux (maintenant No. 430) sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 19 juin 1869, et attaché à un acte passé devant A. Ducatel, ancien notaire, le 3 juillet 1869, lequel dit ilet est borné par les rues New St. Bernard, Pleasure, Humanité et Annette. La dite portion de terre forme la moitié du dit ilet faisant face à la rue New St. Bernard et se compose de douze lots de terre désignés sur le dit plan par les numéros un à onze inclusivement, et numéro vingt quatre, et mesure trois cent dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes face à la rue St. Bernard et cent soixante pieds, quatre lignes face à chacune des dites rues Humanité et Pleasure; lot numéro un faisant le coin des rues New St. Bernard et Pleasure. Etant la même propriété qui avait été acquise par John Strobel, pendant la communauté existant entre lui et sa seconde femme, Caroline Eichenlaub, par achat de Jules Lavergne, le 16 décembre 1873, par acte devant A. Drefous, ancien notaire de cette ville C. O. B. 403, folio 186.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devra payer les taxes pour l'année 1915, acte de vente devant être passé devant Bernard J. Daly, notaire, aux frais de l'acheteur.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZEBAL, JO. LAUTENSCHLAEGER, Avocats. jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de John Hagelberger et Madeline Hagelberger — No. 110,299 — Cour Civile de District, Division B.

3015 rue Laurel, entre Septième et Huitième; cottage simple. 706 Milan, entre Laurel et Constance; lot vacant. Milan, entre Laurel et Constance; à l'encan, MERCREDI, 17 mars 1915, à midi, à la Bourse aux Enchères des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 janvier 1915, et du jugement lu et signé en cour ouverte le 25 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, etc., dans le Quatrième District de la ville, dans l'ilet No. 47, borné par les rues 7me, 8me, Laurel et Live Oaks, désigné par le No. 7 sur un plan désigné comme lot No. 7, et mesure, en mesures américaines 30 pieds de face sur la rue Laurel, par 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot fait partie des lots 8, 9 et 10 sur le plan dressé par H. Moelhauser, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger, le 26 mars 1866, par acte pardevant O. Drenit, notaire public en cette ville, et dûment enregistré dans le C. O. B. 90, folio 445. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée pour voiture, etc.

2. Un certain lot de terre et améliorations dans le Sixième District, ilet No. 17, borné par les rues Milan, Berlin, Live Oaks et Laurel, désigné comme lot No. 22, et mesurant 28' 10" 3''' de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par Jno. Hagelberger de la succession de Miller, par acte pardevant W. H. Pascoe, notaire public, le 13 mars 1890, dûment enregistré dans le C. O. B. 112, folio 308. Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, contenant galerie, six chambres, galerie couverte, hangar écurie, etc.

3. Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Live Oak et Laurel, désigné par le No. 23 et mesurant 28' 10" 3''' de face sur la rue Milan, par une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par John Hagleberger, le 13 mars 1890, dûment enregistrée dans le C. O. B. 112, folio 308.

CONDITIONS — Comptant; les actes de vente par devant M. N. E. Humphrey, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
SIDNEY F. GAUTIER, E. P. GLEINERT,
Avocats. fév—11,21,28 mars—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank Paul Roos — No. 110,294 — Cour Civile de District, Division B.

Cottage double, 1949-51 Lafayette, coin Bertrand; aussi lot vacant contigu. A l'encan MERCREDI, 10 mars 1915, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 5 février 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 476, borné par les rues Poydras, Lafayette, Bertrand et Bolivar; un des dits lots forme le coin de la rue Lafayette et de la rue Bertrand, et mesure 27 pieds de face sur la rue Lafayette par 126 pieds de profondeur, et l'autre lot est contigu au lot du coin et mesure 27 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Lafayette, par 122 pieds, 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 1, 125 pieds, 10 pouces de profondeur sur la ligne du lot 3 et 26 pieds, 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1949-51 rue Lafayette, et consistent d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1915. L'acte de vente par devant M. Jos. Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. STROUDBACK & LATTER,
LOYS CHARBONNET, Encanteurs.
Avocat. fév—7,14,21,28 mars—7,10

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur.

A. J. Nelson Manufacturing Co., Ltd., vs. J. H. Menge & Sons, Ltd.

No. 106,610 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI 23 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre rendu et signé le 19 janvier 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui s'y trouvent et qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Gravier et Magasin, désigné par la lettre A sur un plan par De Pouilly, en date du 8 septembre 1865 et déposé en l'étude de E. C. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 88. Lequel lot mesure soixante deux pieds, neuf pouces et quatre lignes face à la rue Tchoupitoulas, par cent neuf pieds de profondeur et face à la rue Commune, quarante trois pieds de large sur la ligne de derrière; de là il va quatre pieds, six pouces de profondeur vers la rue Tchoupitoulas, de là six pieds sur une ligne vers la rue Gravier, de là allant ou mesurant cent huit pieds, sept pouces de profondeur jusqu'à la rue Tchoupitoulas, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Commune.

2. Aussi un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui s'y trouvent et en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Commune, Tchoupitoulas, Gravier et Magasin. Lequel dit lot mesure vingt cinq pieds, deux pouces face à la rue Commune, soixante deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Magasin, trente deux pieds, cinq pouces de largeur sur le derrière, de là treize pieds vers la rue Commune, de là deux pieds, neuf pouces vers la rue Magasin, de là six pieds vers la rue Commune, de là quatre pieds, six pouces vers la rue Magasin et de là quarante trois pieds vers jusqu'à la dite rue Commune. Le tout d'après un croquis attaché à un acte devant Omer Villeré, ancien notaire, le 17 mai 1889. Les améliorations sont désignées par les numéros 201 à 207 rue Tchoupitoulas et 402 à 416 rue Commune.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde sera représenté par un billet dû un an après date, portant huit pour cent par an, l'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, assuré par le lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses habituelles. L'acheteur aura à payer le coût de tous les certificats qui seront attachés à un acte de vente qui sera passé devant James Simeon, notaire, et aura également à payer toutes les taxes pour 1915 et les contributions indirectes et le timbre des taxes, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

A. D. PARKER, Liquidateur.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le liquidateur.
jan—23,24,31 fév—7,14,21,23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Leonie Benard, veuve de Geo. Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,422 — Division E — Attendu que Mme Mary A. Ramelli Piton a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Léonie Benard, veuve de Geo. Muller, décédée.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WARREN B. PARKS, Avocat.
fév—12,17,21

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 1337 rue Dauphine, à l'encan, JEUDI, 18 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Katherine Schmidt, Veuve de Ignatz Kruppenbacher — No. 111,016 — Cour Civile de District, Div. B.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 11 février 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No. 236, borné par les rues Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne, Kentucky (ou Alexandre) et Mathilde (ou Japonica), mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds, quatre pouces de face sur la rue Grands Hommes ou Dauphine, par trente-sept pieds, huit pouces de profondeur, borné sur le côté inférieur par la ligne de division des tracts Andry et Tiblier, sur le côté supérieur près de la rue Alexander ou Kentucky, par la propriété de N. Kramer ou les ayant droit. Les améliorations comprennent un cottage simple, contenant quatre chambres.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, la portion de crédit de la dite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénand et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et l'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et audessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1914, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente devra être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
GABRIEL FERNANDEZ,
Avocat pour le pétitionnaire.
fév—14,21,28 mars—7,14,18

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alphonse M. Burke — No. 73,319, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI 16 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 février 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et toutes choses y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington et les rues Liberté, Howard et Quatrième. Le dit lot est désigné sur un plan de C. Uncas Lewis, du 28 novembre 1914, par la lettre B, et commençant à un point à trente pieds du coin de l'avenue Washington et de la rue Liberté, et mesurant du dit point trente pieds le long de l'avenue Washington vers la rue Howard, par une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, trois pouces entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit payer les taxes de 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente y compris coût de tous les certificats et timbre de revenu de guerre pardevant E. M. Robbert, Esq., notaire public, aux frais de l'acquérur.
fév—13,14,21,28 mars—7,14,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Kruse, Epouse d'Emile B. Friess.

No. 110,901 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI 23 février 1915, à midi à la Bourse des propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 22 janvier 1915 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'ilet No. 370, borné par les rues Magnolia, Locust, Philip et l'avenue Jackson, désigné comme lot numéro quatre et mesurant vingt neuf pieds face à la rue Magnolia par quatre vingt douze pieds, six pouces de profondeur et trente pieds, huit pouces de largeur sur le derrière, d'après un plan, une copie duquel est attaché à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1874. Les améliorations sont désignées par les numéros 2220-2222 rue Magnolia et comprend un cottage double contenant trois chambres, etc., de chaque côté.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acheteur, le solde s'il y en a un à un et deux ans, assuré par des billets garantissant le lien et privilège du vendeur et toutes les clauses habituelles. Les dites notes porteront un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement. Les taxes pour 1915 devront être payées par l'acheteur en plus et au dessus du prix d'achat. Et dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant M. . Mahoney, notaire, aux frais de l'acheteur.
jan—23,24,31 fév—7,14,21,23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente [illegible]

Douglas [illegible]

Par C. [illegible] encanteur [illegible] 23 février [illegible] priétés F[illegible] vendu au[illegible] jugement rendu le 8 janvier 1915 et signé le 19 janvier 1915 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet No. 540, borné par les rues Jena, S. Franklin, S. Liberté et Cadix, mesurant trente pieds face à la rue Jena, par cent vingt pieds de profondeur; le dit lot étant désigné par le numéro 3.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acheteur.
jan—23,24,31 fév—7,14,21,23

AVIS AUX CREANCIERS

Edward Pearson vs. Levy Carpet Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,300 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Aaron Davis, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SOL. WEISS, Avocat.
fév—9,13,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Couve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,665 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John [illegible] Krebs, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. LOUQUE, Avocat.
fév—9,13,15